Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MOOREA FUND - HIGH YIELD OPPORTUNITY 2025

Un compartiment de MOOREA FUND

Classe Institutionnelle EUR (IE-D) - LU2108470225

Moorea Fund est agréé au Luxembourg et soumis au contrôle de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Société de gestion : Société Générale Private Wealth Management S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs d'investissement

L'objectif d'investissement du Compartiment Moorea Fund - High Yield Opportunity 2025 est de réaliser la meilleure performance d'investissement possible sur l'horizon d'investissement prédéfini. L'objectif de performance n'est pas garanti et peut différer sensiblement des résultats réels.

Politique d'investissement

Pour atteindre cet objectif, le Compartiment investira principalement dans une sélection d'obligations d'entreprise à haut rendement affichant des échéances maximales de six mois et un jour après le 31 décembre 2025 (échéance finale du Compartiment).

La stratégie d'investissement du Compartiment consiste à gérer, de manière discrétionnaire, un portefeuille diversifié de titres de créance. Le Compartiment peut investir dans tous types d'obligations (obligations Investment Grade, à haut rendement ou non notées) afin de tirer parti de toutes les opportunités de marché. Les obligations à haut rendement (considérées comme plus risquées ou spéculatives) peuvent représenter jusqu'à 100 % des investissements.

Le Compartiment maintiendra une diversification au niveau géographique, sectoriel et des émetteurs.

Le Compartiment n'investira ni dans la dette décotée, ni dans des titres de sociétés en défaut. Le Compartiment peut investir dans des CoCos dans la limite de 10 % de la valeur nette d'inventaire. Il n'investira cependant ni dans des titres adossés à des actifs, ni dans des titres adossés à des prêts hypothécaires.

Politique d'investissement durable

Le Compartiment n'intégrant pas de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son processus d'investissement, le Gestionnaire n'applique pas la politique d'investissement ESG de Société Générale Private Wealth Management S.A., disponible sur : www.sgpwm.societegenerale.com.

Indice de référence

Le Compartiment est géré de manière active, il n'est pas géré par rapport à un indice de référence.

Devise du compartiment

La classe IE-D est une part de distribution en EUR.

Recommandation

La période d'investissement recommandée du Compartiment est de 6 ans.

Fréquence de calcul de la valeur liquidative

La valeur nette d'inventaire sera calculée sur une base hebdomadaire, chaque lundi. L'investisseur peut obtenir le remboursement de ses parts sur demande au plus tard à 17h00 le jour ouvrable au Luxembourg précédant le jour de valorisation.

Niveau de risque

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Le processus d'investissement commence par la définition d'un budget de risque, en termes de volatilité, afin de rester conforme au profil de risque du Compartiment.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment se situe actuellement au niveau 4 de l'indicateur de risque synthétique suite à des investissements dans plusieurs émetteurs de haute et moyenne qualité, dont la majorité sera constituée d'obligations d'entreprises à haut rendement sur le moyen terme.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour le calcul de l'indicateur synthétique, peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

La catégorie de risque et de rendement indiquée n'est pas garantie de rester inchangée et la catégorisation du Compartiment peut changer au fil du temps.

La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'un investissement est sans risque.

Le Compartiment peut également être exposé aux risques suivants, qui ne sont pas suffisamment pris en compte par les indicateurs de risque ci-dessus :

Risque de contrepartie

Il se réfère au risque de défaillance d'une contrepartie entraînant un non-paiement. Le Compartiment peut être exposé au risque de contrepartie via l'utilisation de produits dérivés de gré à gré conclus par un commun accord avec une institution de crédit.

Risque de liquidité

Le Compartiment peut perdre de l'argent ou être dans l'incapacité de réaliser des plus-values s'il ne peut pas vendre un titre au moment et au prix les plus avantageux et celui-ci peut ne pas être en mesure de lever des fonds pour répondre aux demandes de rachat.

Risque de crédit

Il se réfère à la probabilité que le Compartiment puisse perdre de l'argent si un émetteur se trouve dans l'incapacité de satisfaire ses obligations financières, telles que le paiement du principal et/ou des intérêts relatifs à un instrument.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel se réfère à un échec ou à un retard dans le système, les processus et les contrôles du Compartiment ou de ses prestataires de services, lequel pourrait entraîner des pertes pour le Compartiment.

Risque de marché

La valeur des actions et des titres assimilables aux actions peut fluctuer en fonction des performances de chaque société et des conditions générales du marché.

Risque de concentration

Le Compartiment peut subir des pertes significatives s'il détient une position importante dans un investissement dont la valeur diminue ou qui est exposé à d'autres facteurs défavorables, y compris le défaut de l'émetteur.

Risque de change

Les fluctuations de taux de change peuvent avoir une incidence négative sur le rendement de votre investissement.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Année 2021 : 0,50% Année 2022 : 0,25% De 2023 à 2025 : 0%
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,96%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucun

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont les frais maximums pouvant être imputés aux investisseurs. Dans certains cas, ces frais peuvent être moindres. Vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais d'entrée et de sortie auprès de votre conseiller financier ou de votre distributeur. Les frais d'entrée sont déduits avant que votre capital ne soit investi.

Ne sont pas inclus dans les frais courants :

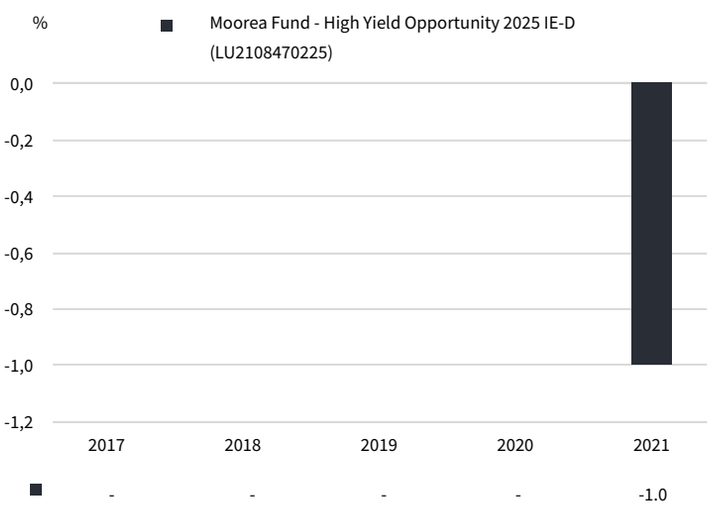
- les commissions liées aux performances,
- les dépenses d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée / de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il vend ou achète des parts d'un autre OPCVM.

Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM indiquera le montant exact des dépenses encourues et le présent document sera mis à jour.

Pour de plus amples informations concernant ces frais, veuillez consulter la section « frais et charges » du prospectus, disponible au siège de MOOREA FUND, 28-32, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution du Compartiment. Ces frais réduisent la croissance potentielle de l'investissement.

Performances passées



Les performances présentées dans le graphique ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Le calcul de la performance future inclut l'ensemble des frais et commissions.

Moorea Fund - High Yield Opportunity 2025 IE-D a été créé en 2020.

Les performances du Compartiment ont été calculées en EUR.

Informations pratiques

Dépositaire

Société Générale Luxembourg - 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

Autres informations

Les investisseurs potentiels peuvent obtenir, gratuitement et sur demande, une copie du Prospectus et des Informations clés pour l'investisseur concernant le(s) Compartiment(s) dans le(s)quel(s) ils investissent ainsi que les états financiers annuels et semestriels de Moorea Fund et ses Statuts auprès du siège social de Moorea Fund, de la Société de gestion ou de la Banque dépositaire.
Les détails de la politique de rémunération mise à jour, comprenant une description de la manière dont la rémunération et les avantages sociaux sont calculés sont disponibles sur :
www.sgpwm.societegenerale.com.
Une copie papier de la politique de rémunération mise à jour sera disponible gratuitement sur demande.

Publication de la valeur liquidative

La valeur liquidative par action de chaque catégorie de chaque Compartiment est rendue publique au siège social de la Société et de la Société de gestion.
Elle est disponible chaque jour au siège du Dépositaire et en ligne sur :
www.sgpwm.societegenerale.com.
Les demandes de souscription, de rachat ou de conversion doivent être adressées à l'Agent de registre chez Société Générale Luxembourg (centre opérationnel : 28-32, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg).

Changement de Compartiment

Un actionnaire peut être autorisé, sous certaines conditions, à passer gratuitement d'un Compartiment à un autre ou d'une classe à une autre au sein du même Compartiment chaque jour de valorisation, par conversion des actions d'un Compartiment en Actions correspondantes de toute classe de l'autre Compartiment. La conversion de classes dans d'autres classes est soumise à certaines restrictions en raison des caractéristiques spécifiques des classes concernées. Pour de plus amples détails sur la façon de changer de Compartiment, veuillez consulter le Prospectus.

Réglementation fiscale

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Responsabilité

La responsabilité de Société Générale Private Wealth Management S.A. ne peut être engagée que sur la base d'informations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.